



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
 257-1, rue de Mgr-Courchesne
 Nicolet (Québec) J3T 2C1
 Téléphone : (819) 519-2997
 Télécopieur : (819) 519-5367
 www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES PUBLIQUES DU CONSEIL DES MAIRES 2020

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska que les séances régulières publiques du Conseil de l'année 2020 se tiendront au Centre administratif situé au 257, rue Mgr-Courchesne à Nicolet, sauf pour les mois d'avril et septembre.

SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL DES MAIRES 2020	
• Relâche en janvier	• Relâche en juillet
• 19 février 2020 19 h 30	• 19 août 2020 19 h 30
• 18 mars 2020 19 h 30	• 16 septembre 2020 19 h 30
• 15 avril 2020 19 h 30	• 21 octobre 2020 19 h 30
• 20 mai 2020 19 h 30	• 25 novembre 2020 19 h 30
• 17 juin 2020 19 h 30	• 16 décembre 2020 19 h 30

- La séance du mois d'avril se tiendra au Centre communautaire de Pierreville situé au 44, rue Maurault à Pierreville.
- La séance du mois de septembre se tiendra à la municipalité de Sainte-Eulalie mais le lieu de la rencontre est à confirmer.

DONNÉ À NICOLET, ce 30 décembre deux mil dix-neuf.

MICHEL CÔTÉ, Ph.D.
 Secrétaire-trésorier